

Agneaux - Deux nouvelles bornes de recharge électrique

Agneaux

Deux nouvelles bornes de recharge électrique

Mardi 21 mars, une bornes de recharge pour véhicules électriques a été inaugurée. La commune en compte deux, impasse de la Palière et dans la zone de la Croix-Carrée.

Pourquoi ? Comment ?

Qu'est-ce que e-charge 50 ?

C'est un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables, implanté dans l'ensemble du département. « Pour le moment, il y en a 98 dans le territoire du Sdem (Syndicat départemental d'énergie de la Manche, NDLR), dont 14 sur des aires de covoiturage ou des parkings de gares ferroviaires et maritimes », précise Nadège Besnier, présidente du Sdem50.

À quoi ça sert ?

Si les propriétaires de véhicules électriques chargent à domicile, des bornes à charge moyenne, comme celles installées à Agneaux, permettent de se réassurer. « Pour une voiture Zoé, en un quart d'heure, on prend l'énergie pour un peu plus de 30 km », explique Elise Bourdon, chargée de communication.

L'objectif ? Le maillage du département, de façon à trouver une borne tous les 25 à 30 km, « et s'assurer ainsi un retour sans encombre ».

Pourquoi à Agneaux ?

« C'est une commune dynamique, proche de Saint-Lô. Il est important de mettre l'accent sur des communes qui se développent », explique Nadège Besnier. Pour preuve, les deux bornes agneaises sont situées stratégiquement : l'une, inaugurée mardi, est située à proximité des commerces et services, impasse de la Palière ; l'autre dans la zone de la Croix-Carrée 1, rue Denis-Papin.

Comment ça marche ?

Deux possibilités s'offrent aux possesseurs de véhicules électriques : pour les personnes habitant le territoire, un badge personnalisé, avec ta-



Elise Bourdon, chargée de communication, Sabrina Bukin, responsable du service des badges, Alain Sévéque, maire et Nadège Besnier, présidente du Syndicat des énergies de la Manche.

rifs préférentiels, est attribué lors de l'inscription au Sdem. « Pour les personnes de passage, il est possible de payer avec son smartphone ou de composer un numéro d'appel, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. »

Une application e-charge 50 est également disponible, pour trouver, via un système de guidage GPS, les bornes à proximité de son véhicule. Outre une prise pour véhicule électrique, la borne comporte une prise classique pour recharger son vélo ou son téléphone.

Pourquoi ces bornes ?

Pour le moment, le Sdem compte 113 abonnés et recense un peu plus de 743 charges, depuis octobre. « C'est un pari, reconnaît la présidente. On s'est dit que c'était à un service public et un syndicat comme le nôtre de déployer cette proposition. Et ça marche : plus on

déploie des bornes, plus il y a de véhicules. »

Prochaine étape pour le Sdem : le déploiement de deux bornes à charge ultrarapide (recharge complète en un quart d'heure) sur la RN13, à l'aire de Canteple, et sur l'A84, du côté de Gouvets.

800

C'est le nombre de bornes qui seront opérationnelles, en Normandie, d'ici la fin 2017, après concertation des cinq syndicats départementaux. 129 seront installées dans le territoire du Sdem50 et dans les communes de Cherbourg-en-Cotentin, Saint-Lô et Avranches.